

CNT FRANÇAIS

CANAL HISTORIQUE

*Peuple, Paix, Justice*

# PRÉSENTATION PUBLIQUE



# CNT FRANÇAIS

## CANAL HISTORIQUE

*Peuple, Paix, Justice*



*Depuis l'émergence des premières civilisations humaines, il n'y a que deux modes possibles d'organisation de la société : la démocratie, qui signifie le gouvernement direct par le Peuple, ou bien, l'oligarchie, qui signifie que seule une petite caste de privilégiés prétend représenter les intérêts du peuple dans ce qui n'est déjà plus une "démocratie".*

*Dans l'histoire du monde, en dehors de certaines tribus des peuples primordiaux, la démocratie n'a vécu que brièvement dans l'Athènes antique, il y a 2500 ans. Bien que non idéale, elle a permis tout de même l'explosion de prospérité, de créativité, dans tous les domaines, de l'art à la Science en passant par la Philosophie, qui a constitué la grandeur de la civilisation grecque dont l'occident est l'héritier.*

*Devant les dérives autoritaires, la corruption, et l'oppression que subissent les peuples sur notre planète et notamment en France depuis de nombreuses années, beaucoup de citoyens issus de tous les milieux ont peu à peu élaboré un nouveau message de paix et de liberté pour proposer au peuple français une Transition pacifique vers la VRAIE Démocratie.*



## Qui nous sommes

Le concept de CNT (Conseil National de Transition) est reconnu par l'ONU et le droit international public depuis des décennies, notamment en Afrique depuis 2003 (Burkina Faso, Yemen, Mali, Guinée Conakry, etc.), et a été tristement dévoyé pour des intérêts privés et hégémoniques en Libye).

### **Des citoyens français ont décidé de reprendre ce concept juridique dans leur pays.**

En 2015, un Conseil National de Transition est créé pour la France et se déclare officiellement auprès de l'ONU pour signifier aux instances internationales et françaises la légitimité des citoyens français à se réunir en une gouvernance provisoire, suite au constat de la violation permanente et systématique de la plus haute Loi de leur Nation, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 ; plus particulièrement suite au déni de démocratie du "gouvernement" perpétré en 2008 contre l'avis du peuple opposé à son entrée dans la constitution européenne exprimé lors du référendum de 2005.

En 2019, le CNT français ajoute un organe, la Cour Suprême du Peuple Souverain, placée au-dessus de toutes les institutions et dont la mission est de contrôler les actions du CNT.

Dès mars 2020, le CNT français prend fait et cause pour le Peuple en dénonçant la « pandémie- fantôme ». En octobre, il notifie à des responsables publics et privés, qu'ils sont en train de commettre des crimes contre l'humanité et un génocide.

Été 2021, le CNT français se réorganise et, à l'automne, devient l'association loi 1901 à but non lucratif "Conseil National de Transition (CNT) français canal historique". Ainsi, le CNT français, désormais canal historique, dûment enregistré, s'inscrit comme entité juridique transparente, non violente, sans meneur ni chef, légitime au regard de la société pour faire avancer ses objectifs et ses actions, de sorte que le peuple puisse exercer sa souveraineté.

Ses statuts et son règlement intérieur sont conçus pour éviter toute tentative de détournement, de prise en mains ou de son contrôle, venant d'individus animés par des projets oligarchiques incompatibles avec la transition démocratique envisagée. Un Comité d'Installation (CI), composé des membres les plus actifs et motivés, est mis en place.

Fin 2021, le CNTFCH réitère collectivement sa déclaration à l'ONU.

En 2021 et 2022, suite à deux ans de travaux de Commissions populaires composées des membres du CNTFCH et du CI, la structure de gouvernance par le Peuple, ainsi que le Programme de la Transition, sont élaborés et finalisés.

### *Une gestion en commissions*

#### *Organes de la Transition*

### ORGANISATION

Des commissions départementales et nationales remplacent les ministères et le parlement.

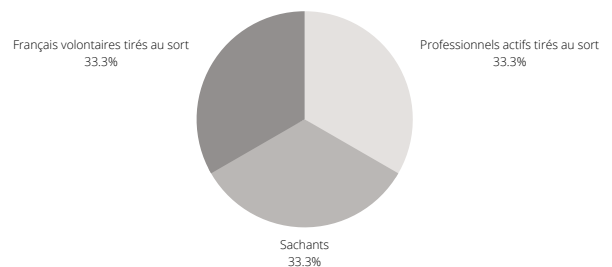
Les commissions départementales auditent les besoins du département et font des propositions d'amélioration de la situation locale voire nationale, qu'elles transmettent aux commissions nationales, composées de membres issus des commissions départementales.

Ces dernières synthétisent les travaux départementaux, réfléchissent, légifèrent et transmettent au Conseil Exécutif pour application. Elles interagissent entre elles via des inter-commissions.

Pour éviter toute corruption et tout élitisme, les commissions départementales sont constituées de Français et de professionnels volontaires tirés au sort de manière sécurisée. Elles choisissent les sachants.

#### *Commissions*

### COMPOSITION



**Sachants** : anciens professionnels, professionnels encore en activité ou autres sages. reconnus à un niveau professionnel dans un domaine

**Professionnels actifs** n'incluent pas les retraités

**Français volontaires** pour UN domaine

**Tirage au sort sécurisé par un commissaire de justice**

#### *Commissions*

### DOMAINES

- Agriculture
- Communication
- Commerce et Industrie
- Culture
- Diplomatie
- Écologie
- Économie et Finance
- Éthique
- Forces armées
- Habitat
- Instruction et Formation
- Justice
- Santé
- Sciences et Recherche
- Sports
- **AUDIT ET BILAN DU PAYS**
- **CONSTITUANTE**

## Trois niveaux de décision dans la Nation

En opposition totale avec l'organisation pyramidale du "Pouvoir" héritée de la Révolution française non aboutie de 1789 et confisquée par une oligarchie bourgeoise, notamment celle des Jacobins concentrée à Paris qui a remplacé le clergé et la noblesse de l'Ancien Régime, la démocratie pendant la Transition avec le CNTFCH permet au Peuple de gouverner la Nation tant au niveau local que national.

Les politiciens, les partis politiques et les élections disparaissent et sont remplacés par des tirages au sort de français volontaires, à mandats non renouvelables, de courte durée, et disposant d'une rémunération correcte mais non excessive, pour constituer des commissions législatives et exécutives.

### LOCAL

### DÉPARTEMENTAL

### NATIONAL

#### SOCLE DÉMOCRATIQUE

#### COMMISSIONS

#### LÉGISLATEUR

Une gestion des affaires de la commune basée sur le tirage au sort des résidents volontaires

Les domaines de la vie publique pris en mains par des citoyens volontaires et des spécialistes

Préparation des lois, simplification du droit, sur la base des travaux des commissions départementales

Les communautés de communes et les régions, à l'origine de doublons, de confiscation de compétences locales, de gaspillages, de corruption et dépenses inutiles, sont supprimées.

**Au niveau local**, le conseil municipal élu selon l'ancienne norme est suppléé (permettant à l'ancien conseil municipal de participer) par la Commission municipale, constituée de résidents français volontaires de la commune tirés au sort. Cette commission prend elle seule les décisions locales et désigne parmi ses membres le Maire, qui sera uniquement son porte parole et conservera son statut d'officier de police judiciaire pendant son mandat limité à un an.

La commission municipale convoque une assemblée communale pour les décisions importantes engageant l'avenir des habitants de la commune, à laquelle tous les habitants inscrits sur la liste électorale peuvent participer.

# Trois niveaux de décision dans la Nation

**Au niveau départemental**, 17 commissions des domaines listés ci-dessus composées de 45 membres sont issues du tirage au sort.

Pour chaque commission, 15 des 45 volontaires viennent des professions des domaines concernés, 15 sont des français volontaires. Les 30 choisissent ainsi à leur tour 15 "sachants" parmi des personnes volontaires du département reconnues pour leurs expériences, réalisations ou leurs compétences.

Chaque commission départementale est donc composée de 45 membres. Les 17 commissions par département sur 101 représentent au plan national (45x17x101) un total de 77265 personnes.

Pour chaque département, les 765 membres (45x17) remplacent les Conseils généraux et régionaux.

Les commissions départementales supervisent le rôle des préfetures via des délégués également issus de ces mêmes commissions départementales.

## Rôles des commissions départementales

**MISSION** : Mandat impératif d'appliquer le Programme de la Transition, dans le respect de la déclaration des Droits de l'Homme de 1789

- **AUDITS** : Chaque Commission Départementale dans sa spécialité recueille les données en coordination avec la Commission d'Audit Départemental, laquelle transmet ses rapports à la Commission d'Audit National
- **PROPOSITIONS** : Chaque Commission Départementale propose à sa Commission Nationale des mesures adaptées à son département et à sa population
- **VEILLE** : Chaque membre des Commissions Départementales veille à l'application par l'administration, des décisions prises au niveau national, et avertit le cas échéant le Comité de Coordination
- **IDEES** : Chaque commission dispose d'une boîte aux lettres, pour recueillir toutes informations ou réflexions, proposées par les autres commissions ou par tout français

# Trois niveaux de décision dans la Nation

**Au niveau national**, les membres sont tirés au sort parmi les volontaires dans ces mêmes commissions départementales .

Les 17 commissions nationales des domaines de la vie publique sont composées de 303 membres, chacune des 17 commissions envoyant 3 personnes pour chacun des 101 départements. Ces personnes sont sélectionnées en fonction de leur complémentarité et de leur qualité à gérer le bien commun, reconnue par leurs pairs.

Ces 17 commissions remplacent le parlement (Assemblée nationale et Sénat, ainsi que les conseils régionaux et départementaux) pour les actions de législation tant au niveau national que départemental.

3 membres de chacune des 17 commissions nationales législatives se regroupent dans chaque domaine de la vie publique en commissions exécutives, lesquelles remplacent les ministères. Ensemble, elles constituent le Conseil Exécutif.

## Rôles des commissions nationales

**MISSION** : Mandat impératif d'appliquer le Programme de la Transition, dans le respect de la déclaration des Droits de l'Homme de 1789

- **LÉGISLATIF/EXÉCUTIF** : Chaque commission dans sa spécialité, prépare et adopte les lois pour permettre l'application du Programme de la Transition, en fonction des besoins exprimés par les Commissions Départementales, afin de les faire appliquer par le Conseil Exécutif
- **REFONTE DU DROIT** : Afin de sortir du labyrinthe juridique, chaque commission dans sa spécialité, étudie et élabore de nouvelles règles pour simplifier le droit
- **COMMISSION AUDIT** : Évaluer l'état financier de la nation, ainsi que son patrimoine, quantifier les détournements et gaspillages, pour redresser le pays et faire valoir ce que de droit et rendre ainsi justice au peuple de France
- **COMMISSION CONSTITUANTE** : Pour sortir de la Transition, le peuple doit adopter sa nouvelle constitution

A la fin de la Transition, la Commission Constituante aura élaboré le projet de nouvelle constitution qui sera proposé à tout le Peuple français par référendum.





# Les garants de la mise en oeuvre des décisions

Le **Conseil exécutif** est composé de 3 membres des 17 commissions nationales exécutives, soit 51 personnes. Il officie sous la supervision et avec la coopération du Comité de Coordination.

## Rôle du **conseil exécutif**

**MISSION** : Mandat impératif d'appliquer le Programme de la Transition, dans le respect de la déclaration des Droits de l'Homme de 1789

- PORTE-PAROLE DE LA FRANCE
- GESTION DE L'ADMINISTRATION
- RÈGLEMENTAIRE : crée les réglementations administratives pour appliquer les lois préparées par les 17 commissions nationales législatives

Pour les actions immédiates en cas de force majeure, il prend les décisions, épaulé par les forces armées pendant les 12 premiers jours, puis la Cour Suprême du Peuple Souverain prend le relais.

Le **comité de coordination** est composé des initiateurs de la Transition et de volontaires tirés au sort. Il veille au bon déroulement de la Transition, en coordonnant les organes de la Transition et en préservant la souveraineté du peuple.

## Rôle du **comité de coordination**

**MISSION** : Mandat impératif d'appliquer le Programme de la Transition, dans le respect de la déclaration des Droits de l'Homme de 1789 et dans le cadre de la Charte constitutionnelle définissant le fonctionnement des institutions pendant la Transition

- PORTE-PAROLE DE LA FRANCE
- SUPERVISION DU CONSEIL EXÉCUTIF
- SAISIE DE LA COUR SUPRÊME DU PEUPLE SOUVERAIN en cas de décisions graves engageant le peuple ou la nation

# *La Cour Suprême du Peuple Souverain*

A l'échelon le plus élevé de la Nation est instituée la Cour Suprême du Peuple Souverain, maintenue latente en temps normal par une équipe administrative, pouvant être convoquée pour des grandes décisions engageant la France par un vote des délégués de toutes les commissions départementales. Elle est une émanation du peuple qui décide en dernier ressort.

## Son rôle

**MISSION :** Arbitrer des décisions nationales engageant la France

- ARBITRE DES DÉCISIONS NATIONALES à défaut de majorité à titre exceptionnel
- INTERVIENT sur saisie du conseil exécutif ou du comité de coordination
- EST RESPONSABLE DES FORCES ARMÉES au plus haut niveau
- DÉCIDE POUR TOUTE QUESTION NATIONALE non prévue au programme de la Transition
- STATUE SUR DES ÉVÈNEMENTS engageant la France, tels que :
  1. La défense du pays
  2. La participation à des actions humanitaires importantes
  3. Autres cas de forces majeures, où elle prend le relais du conseil exécutif épaulé par les forces armées après les 12 premiers jours



**Les notions de "majorité" et d'"opposition" n'existent plus. Toutes les décisions sont votées par le peuple au niveau des commissions municipales, départementales, nationales et de la Cour Suprême, au taux minimum de 67%.**



## *Les actions depuis mars 2020*

- [Les COMMUNIQUÉS à partager – les vérités juridiques à l'usage de tous les français](#)
- [Préparez-vous maintenant !](#)
- [Avis aux responsables à propos de l'instruction des enfants en famille](#)
- [Avis aux responsables à propos des mesures sanitaires appliquées aux enfants](#)
- [Déclaration d'exercice de ma liberté de conscience](#)
- [Appel « France, réveille-toi ! À présent, imagine... »](#)
- [Extraits et mesures immédiates du Programme de la Transition](#)
- [Lumière sur les vérités juridiques qui nous libèrent](#)
- [Pétition « STOP ! LE PEUPLE ACCUSE »](#)
- [Les mystères dévoilés depuis 1998 du « virus » du SIDA jamais isolé par personne...](#)  
(Chapitre 18 du livre « Dancing naked in the mind field » traduit de l'anglais)
- [Lettre aux médias et alerteurs le 17 juin 2022 pour rappeler la mission d'authentification des informations précisée dans la charte d'éthique mondiale des journalistes](#)
- [Lettre aux sénateurs le 10 juin 2022 pour leur rappeler leur immunité dans leurs propos, prises de position et décisions et pour leur demander de rendre publique les auditions d'Emmanuelle Darles, Christine Cotton et Vincent Pavan du 8 avril 2022 dans le cadre de l'étude diligentée par la Commission des affaires sociales du Sénat](#)
- [Lettre aux Ordres Professionnels et Syndicats le 9 juin 2022 pour leur demander de protéger les professionnels inscrits et leurs adhérents et de défendre leurs droits fondamentaux](#)
- [Lettre aux professionnels de santé pour leur demander de cesser de s'impliquer dans des actions contraires à la déontologie de leurs métiers et aux serments qu'ils ont prononcés](#)
- [Lettre à la CNIL le 26 novembre 2021 pour lui demander de jouer son rôle d'instance indépendante garante de la protection des données des Français](#)
- [Lettre aux sénateurs et députés le 23 novembre 2021 pour leur demander de s'engager à remplir réellement le rôle de représentant du peuple français](#)
- [Lettre aux maires le 5 novembre 2021 pour les informer de la situation politique véritable de la France et leur demander de s'engager pour la protection de leurs administrés](#)
- [Lettre aux officiers généraux des forces armées françaises le 15 octobre 2021](#)

## *Les actions depuis mars 2020*

- [Lettre aux sénateurs et députés le 15 octobre 2021 pour leur demander d'ouvrir une commission d'enquête et de voter des motions de censure](#)
- [Lettre aux media et alerteurs français et étrangers le 15 octobre 2021](#)
- [Sommation de faire et de répondre à 6 ministres - octobre 2021](#)
- [Tract « Alerte ! Enfants en danger »](#)
- [Modèle de mise en demeure contre les mesures sanitaires](#)
- [Tract « Les marches de Libération »](#)
- [Tract « Forces Publiques, libérez-nous ! »](#)
- [Mobilisation générale ! Le CNT, la voie du Peuple !](#)
- [Que dit la Constitution ? Fraude à la démocratie...](#)
- [Virus ? Le pistolet fumant ? \(article scientifique traduit de l'anglais\)](#)
- [Seules des cellules de rein de singe empoisonnées ont "cultivé" le "virus" \(article scientifique traduit de l'anglais\)](#)
- [Qu'est-ce qu'un virologue connaît du SRAS-COV-2 à la date du 21 mars 2021 ? \(article scientifique traduit de l'anglais\)](#)
- [Tract « Le pouvoir de dire non »](#)
- [Modèle de lettre de contestation d'amende majorée pour mesure covid](#)
- [Modèle de lettre de contestation de contravention pour mesure covid](#)
- [Déclaration sur l'isolement des virus](#)
- [Tract « On ne nous dit pas tout... »](#)
- [Laissez-passer - Exemption des mesures covid avec modèle de plainte](#)
- [Charte de Biderman - torture psychologique - techniques communistes de soumission](#)
- [Déclaration de zone autonome](#)
- [Présenter le CNT à un néophyte - audio](#)
- [Note d'information interne](#)
- [Sommation et Rappel à la loi - octobre 2020](#)
- [Attestation de dé-confinement et appel aux commerçants](#)
- [Protection de vos enfants](#)



# *Le programme de la Transition en quelques mots*

Pour redonner à la nation et à sa population leurs vraies valeurs de libertés, d'égalités et de fraternités, en écrivant ENFIN elles-mêmes leur avenir !

### **QU'EST-CE QUE C'EST ?**

- c'est faire le bilan de l'état dans lequel les politiciens ont laissé la France,
- c'est engager immédiatement des actions à valider très rapidement par des experts compétents pour redresser la France au plus vite,
- c'est ré-informer et informer les Français de façon totalement transparente à tous les niveaux : « La vérité est la vérité » (Mahatma Gandhi),
- c'est viser l'idéal proposé dans ce Programme de la Transition en fonction des moyens que les Français auront décidé de mettre en oeuvre.

**OÙ ?** Ce Programme est dédié au territoire de la France de métropole et des outre-mer et peut aussi avoir valeur d'exemple à l'international.

### **QUI EN SONT LES ACTEURS ?**

Un tiers de Français volontaires et un tiers de Professionnels choisis par tirage au sort sécurisé, choisissant ensemble un tiers de sachants, tous exerçant ainsi la souveraineté nationale, prenant les décisions à la majorité d'au moins 67%, avec le mandat impératif d'appliquer le Programme de la Transition.

### **POURQUOI ?**

- pour remplacer toute représentation « politicienne » par la souveraineté des Français,
- parce que ce Programme de la Transition est un engagement de respect du « bien commun » vis à vis de tous les Français,
- pour être sûr de permettre aux Français de choisir sereinement leur futur mode de gouvernance dans le cadre d'un changement de paradigme et de système.

### **COMMENT ?**

- en utilisant l'intelligence collective humaine dont les Commissions du Conseil National de Transition français canal historique ont prouvé l'efficacité,
- en veillant au respect permanent de ce Programme de la Transition,
- sous la supervision de la Cour Suprême du Peuple Souverain garantissant la souveraineté du peuple.

**QUAND ?** Lorsque les Français auront récupéré les clés de LEUR FRANCE !

**QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?** Adhérer dès maintenant à l'association Conseil National de Transition français canal historique, afin d'oeuvrer selon vos envies, vos attentes, vos compétences à la reconstruction de votre pays.

# JUSTE DROIT

LE CNTFCH, LA VOIE DU PEUPLE

Le peuple de France subit une guerre invisible qui le conditionne sciemment à des comportements et des idées contraires à l'éthique et au bien-être de la société. Le CNT français canal historique n'a de cesse de l'informer, à travers ses documents officiels, ses vidéos, ses actions, ses présentations, ses recherches, que du point de vue du droit il est bel et bien victime de crimes contre l'humanité. Car la voie du Peuple est la seule voix collective capable de restaurer un état de juste droit pour le bien commun.



# INTELLIGENCE COLLECTIVE DU PEUPLE

POUR UNE TRANSITION SEREINE

Tout français peut se porter volontaire pour restaurer un état de stabilité et de paix durables en France, en adhérant au CNT français canal historique. La réunion des français au sein du CNTFCH permettra à la nation de retrouver ses valeurs et de reprendre son essor dans la sérénité : conçu pour éviter tout coup d'état lié à l'effondrement civilisationnel actuel, le concept de conseil national de transition est le mode de gouvernance provisoire idéal pour créer les conditions permettant à un peuple de bâtir son avenir l'esprit disponible, car délesté de tout souci matériel et sanitaire.



*Le peuple est aux commandes !*



CNT FRANÇAIS  
CANAL HISTORIQUE

Le CNT français canal historique offre une structure simple et claire pour rendre au peuple de France la direction de son pays. Il permet au peuple de décider dans la justice, l'équité, la liberté et la paix. Il assure la période de transition jusqu'à l'adoption d'une nouvelle constitution par référendum national. Le CNT français canal historique est ouvert à tous les français ayant à cœur de reprendre en mains leur souveraineté.